

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-112
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Générale
Service en charge : Prévention & Gestion des Risques

OBJET : Attribution et versement d'une subvention de fonctionnement à la Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers Compagnie Ondaine Haut Forez – Année 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L2541-12-10^{ème} alinéa ;

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget ;

Considérant que la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers regroupe des jeunes âgés de 12 à 18 ans, formés durant quatre années scolaires aux techniques de sapeur-pompier ainsi qu'à l'éducation physique et sportive,

Considérant que cette formation représente un volume d'environ 500 heures et que l'objectif est aussi de développer leur esprit de solidarité et de concourir à leur épanouissement afin de susciter des vocations,

Considérant que l'obtention du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers ponctue leur cursus et donne ensuite la possibilité, après avoir fait reconnaître leur diplôme et souscrit un engagement de pompier volontaire, de participer à une formation complémentaire organisé par le SDIS et durant uniquement deux semaines contre les six semaines nécessaires à un sapeur-pompier volontaire non issu du monde des Jeunes Sapeurs-Pompiers,

Considérant que les Jeunes Sapeurs-Pompiers participent aux manifestations sportives organisées par le service départemental d'incendie et de secours, comme les cross départementaux, régionaux et nationaux. Qu'ils participent aussi à la cérémonie de la Sainte Barbe Départementale, aux manifestations de la Sainte barbe des CIS support de section mais également à de nombreuses manifestations comme le téléthon, les commémorations, etc. ...

Considérant, qu'à Firminy, les adhérents âgés de 6 à 18 ans sont au nombre de 12 dont 4 issus de la Commune et 8 issus des Communes alentours, formés par 8 formateurs et 7 aides formateurs.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement de 380,00 € à la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers Compagnie Ondaine Haut Forez au titre de l'année 2023,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-112
Référence Nomenclature n°7.5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix des membres prenant part au vote,

26 voix Pour,
6 Contre (liste Ensemble Pour Firminy),
JC Dumond ne prend pas part au vote,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement de 380,00 € à la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers Compagnie Ondaine Haut Forez au titre de l'année 2023
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 28 Mars 2023

 Mairie,
Julien LUYA

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 28 MARS 2023

**Attribution et versement d'une subvention de fonctionnement à la
Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers Compagnie Ondaine Haut
Forez – Année 2023**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 21 Mars 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 28 Mars 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 20 h 14), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 45), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla, M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. DUMOND Jean-Claude (à partir de 18 h 08), Mme PORTAILLER Chantal, M. PETIT Marc (à partir de 18 h 28), Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CELLE Denis à M. MADO Patrick (jusqu'à 20 h 14), M. ROBERT Loïc à M. GRANGE Gaëtan (jusqu'à 18 h 45), M. CHANUT Robert à M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel à M. VALLER Daniel, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia.

ABSENT : M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 18 h 08), M. PETIT Marc (jusqu'à 18 h 28).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. VALLER Daniel

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	32

